

Sécurité alimentaire et économie informelle

POA

Perspectives ouest-africaines : peuplement, marché et sécurité alimentaire

par Léonidas Hitimana, 27 et 28 octobre 2011

www.oecd.org/csao/poa

Secrétariat du
Club  DU SAHEL ET DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Critères de définition de l'économie informelle (1993)

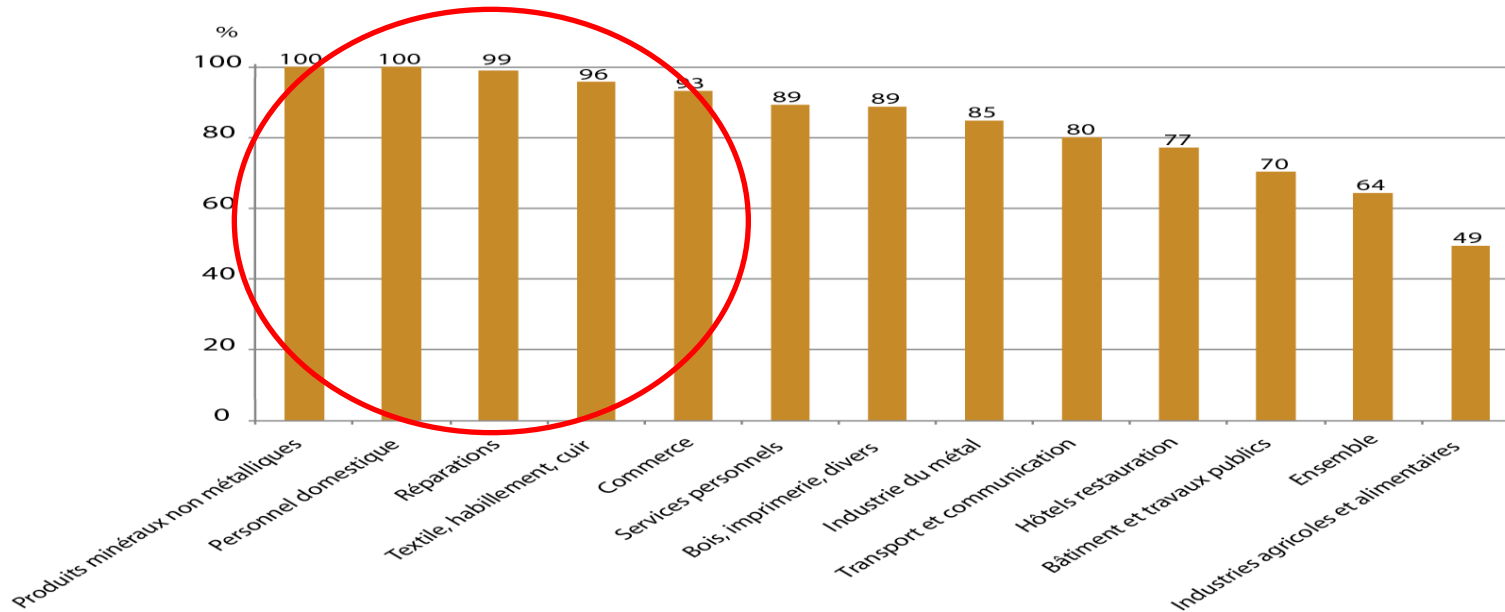
Critères de définition	Eléments pris en compte
1. Organisation juridique	Entreprise non constituée comme une entité légale
2. Type de comptabilité	Dispositif comptable incomplet
3. Destination de la production	Au moins une partie de la production est mise en marché

Des difficultés à proposer une définition harmonisée entre les différents pays

- Le programme PARSTAT 2002/2003
- La conférence AFRISTAT de 2008 à Bamako
- Quelques travaux ponctuels: Bénin en 2009, Mali

L'économie informelle est à concevoir dans sa globalité

L'économie informelle n'est pas un secteur au sens de la comptabilité nationale

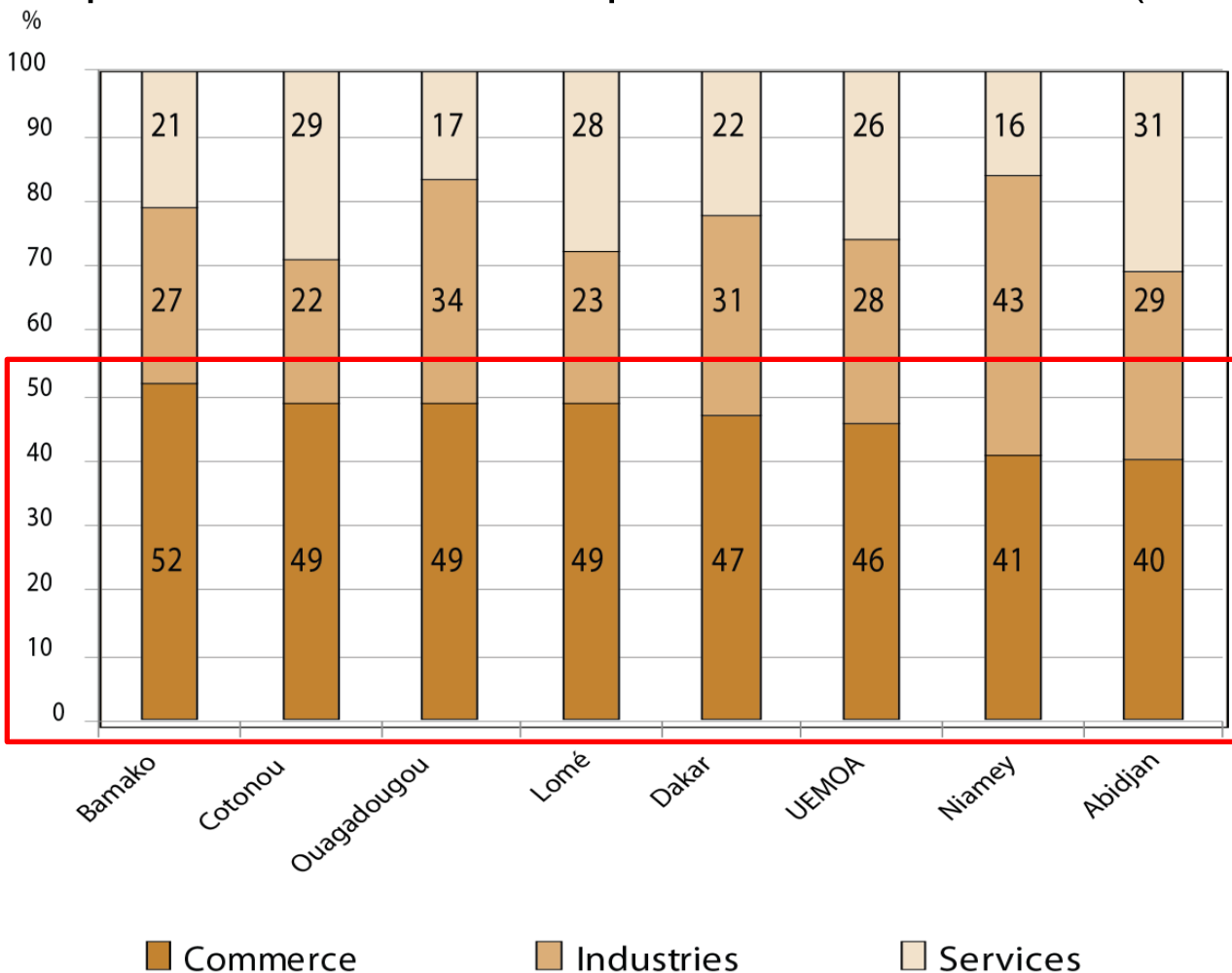


Part de l'emploi informel dans l'emploi total non agricole par branche – Burkina Faso 1985

- Son champ d'action ne se réduit pas aux zones urbaines
- L'économie informelle fonctionne en relation avec l'économie formelle: "le secteur privé moderne ne peut pas exister sans le secteur informel" (Igue, 2009)
- L'économie informelle est à concevoir dans sa globalité: primaire, secondaire, tertiaire; rurale et urbaine

Des activités commerciales dominantes

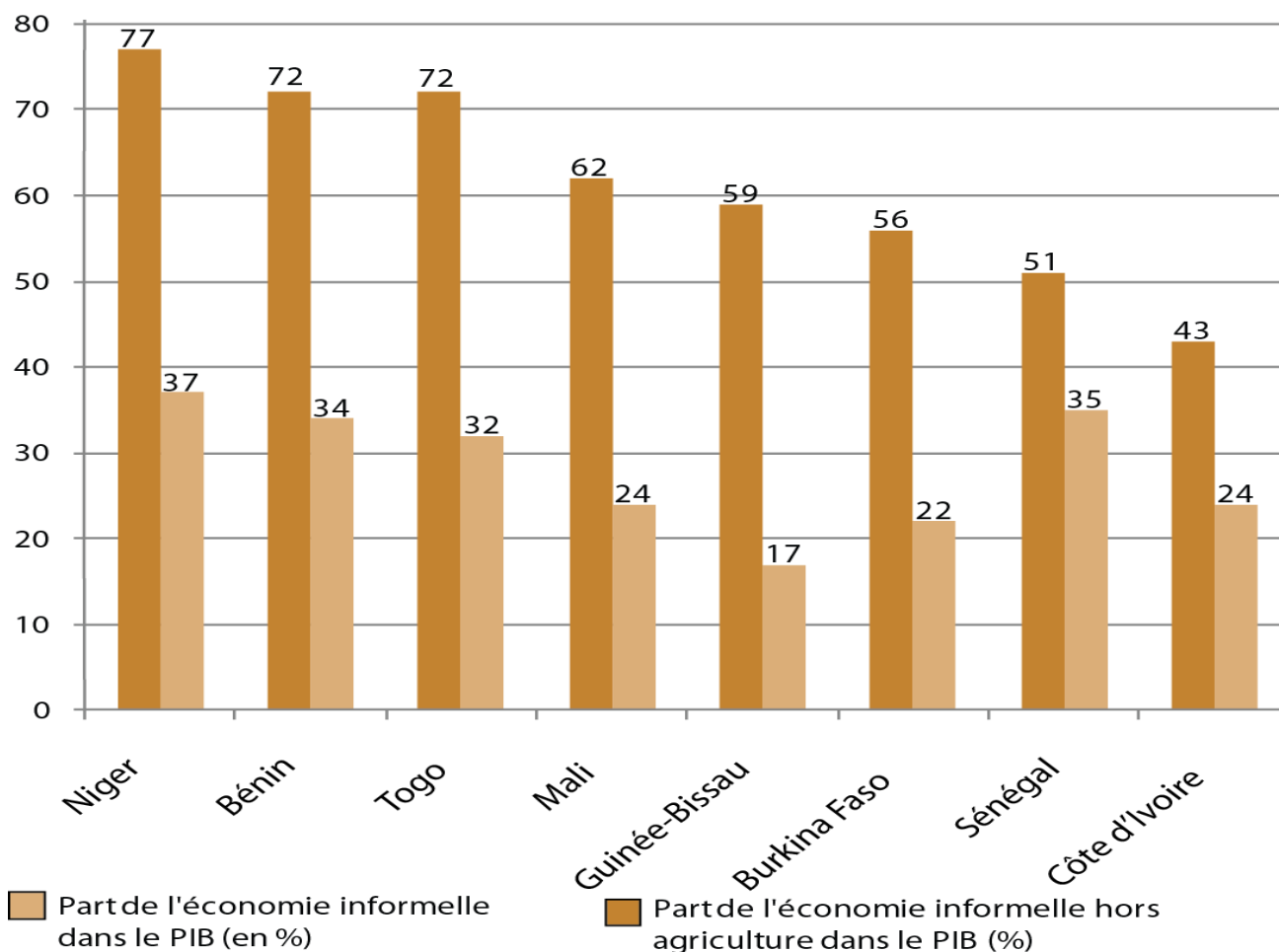
Répartition des unités de production informelles (UPI) par secteur - 2003



Le commerce représente entre 41 et 52% de l'ensemble des UPI

Le commerce informel est peu exigeant en qualification

Part de l'économie informelle dans le PIB (2000)



➤ Une contribution moyenne au PIB de plus de 60% si le secteur agricole n'est pas pris en compte

➤ l'emploi informel représente entre 73 et 81% de l'emploi total non agricole

- Concentration régionale à Bobo Dioulasso:
 - un grand centre de groupage, de stockage, d'importation et de redistribution de céréales; d'exportation de bétail
 - 5% des UPI concentrent 50% de l'activité commerciales
 - 20% des établissements réalisent trois quart du chiffre d'affaire
- Le grand commerce parallèle: le commerce régional / interafricain informel de produits alimentaires est organisé par quelques acteurs, grossistes, souvent transporteurs (Kate Meagher)

L'économie informelle peu prise en compte dans les stratégies de sécurité alimentaire

- Appréhension négative de l'économie informelle dans les années 60 et 70
- Une priorité donnée à l'artisanat dans les années 80/90
- Des tentatives de formalisation de l'informel
- L'économie informelle n'est ni temporaire ni anarchique. Elle continuera à jouer un rôle central dans la sécurité alimentaire pour longtemps
- Nécessité d'une mesure adéquate ou à défaut bien comprendre sa logique de fonctionnement, son rôle et ses interactions avec l'économie formelle